

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Semur en Vallon
séance du 08/09/2025

Date de la convocation
02/09/2025

Date d'affichage
02/09/2025

Nombres de membre
Afférents au Conseil
municipal : 8
En exercice : 7
Votants : 7

Réf : 0837

A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Non

L' an 2025 et le 8 Septembre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BOSNYAK Yvan, Maire

Présents : M. BOSNYAK Yvan, Maire, Mmes : GAUTIER Isabelle, LEFEBVRE Delphine, MM : BOBLET Claude, PAOLINO Hérold, ROULEAU Olivier, VAUDOLON Fabien

Absente : Mme BROUWER Isabelle

Secrétaire de séance : VAUDOLON Fabien

Objet de la délibération : **NUMÉROTATION HABITATION ET CHANGEMENT DE NOM DE LIEU-DIT**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes récurrents rencontrés par l'adressage. Il propose au Conseil Municipal de procéder au changement de nom de certains lieux-dits et voies ainsi qu'à la numérotation des maisons.

N° Voie	Voie	Libellé voie	Références cadastrales
1	LD	LIEU DIT L'AUNAY	7203330000B0133
2	LD	LIEU DIT L'AUNAY	7203330000B0129

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder au changement de nom de lieu-dit et voie et à la numérotation des maisons tels que récapitulés dans le tableau mis en annexe,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de prendre l'arrêté municipal relatif au numérotage des maisons,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de notifier cet arrêté de numérotation auprès des propriétés concernées,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire d'effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération et transmettra la liste des habitations au service des Impôts Fonciers.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous
Préfecture de Mamers
le : 22/09/2025

et publication ou notification
du : 22/09/2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En Mairie, le 22/09/2025
Le Maire, M. Yvan BOSNYAK



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217203330-20250908-0837-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2025
Publication : 22/09/2025